

**NOMINATION D'UN MANDATAIRE**  
**LOI DE 1996 SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES**  
**(ARTICLE 44)**

Numéro du formulaire (For Internal Use Only)

**INSTRUCTIONS**

Une électrice ou un électeur qui n'est pas en mesure de se présenter à un emplacement de vote où il y a des bulletins de papier et qui ne veut pas voter par voie électronique durant la période de scrutin peut désigner une personne habilitée à voter en qualité d'électrice dans la municipalité, à titre de mandataire, pour déposer un bulletin de papier en son nom dans un tel endroit. Le mandataire nommé doit présenter en personne le présent formulaire rempli au membre du personnel électoral, au Bureau du greffier municipal à la Place Tom Davies, durant les heures de bureau.

De plus, le mandataire doit fournir une copie certifiée conforme ou une pièce d'identité originale (selon ce qui est prescrit) pour la personne qui nomme le mandataire et celle nommée pour agir en cette qualité. Seuls les formulaires estampillés et attestés par le greffier ou la personne désignée sont acceptés par les membres du personnel électoral à l'emplacement de vote. Avant de déposer un bulletin de papier, le mandataire nommé doit prêter le serment prescrit.

Aux termes de l'article 44 de la *Loi de 1996 sur les élections municipales*, une personne habilitée à voter en qualité d'électrice dans la municipalité peut agir au nom d'une autre personne qui a qualité d'électeur et dont il **n'est pas** un parent. Cependant, une personne habilitée à voter en qualité d'électrice dans la municipalité peut agir à titre de mandataire au nom d'une ou de plusieurs personnes qui ont cette qualité et dont elle est une parente (c.-à-d. conjoint ou conjointe, frère ou sœur, père ou mère, enfant, grand-père ou grand-mère). Il faut utiliser un formulaire de procuration pour chaque électeur représenté.

Le présent formulaire est un document public et tout membre du public peut en examiner la copie déposée auprès du greffier.

---

**SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLECTEUR QUI EFFECTUE LA NOMINATION**

Numéro du quartier

Soutien scolaire

Nom de famille

Prénom(s)

Adresse habitante complète dans la Ville du Grand Sudbury

---

**SECTION 2 – RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLECTEUR NOMMÉ POUR AGIR EN QUALITÉ DE MANDATAIRE**

Numéro du quartier

Soutien scolaire

Nom de famille

Prénom(s)

Adresse habitante complète dans la Ville du Grand Sudbury

Lien entre l'électeur nommé et celui qui effectue la nomination  
(cocher une seule case)

- Parents (père ou mère, grand-père ou grand-mère, enfant, petit-fils ou petite-fille, frère ou sœur, conjoint ou conjointe)
- Non parents

**For Office Use Only**

(Initial after it has been confirmed that both the elector making the appointment and the elector being appointed are on the voters' list)

---

**SECTION 3 – DÉCLARATION DE L'ÉLECTEUR NOMMÉ**

(à remplir en présence du greffier ou de la personne désignée)

Je soussigné, ayant qualité d'électeur dans la Ville du Grand Sudbury, déclare que j'ai été nommé pour voter de bonne foi – et que j'ai reçu la directive de voter ainsi – au nom de l'électeur qui a effectué la nomination, et que je n'ai pas auparavant été nommé pour voter au nom d'une autre personne dont je ne suis pas un parent.

Déclaré devant moi dans la Ville du Grand Sudbury en Ontario.

le  jour de/d'  2022

Signature de l'électeur nommé

Signature du greffier ou de la personne désignée

---

**SECTION 4 – ATTESTATION PAR LE GREFFIER**

Je certifie par la présente que l'électeur qui effectue la nomination a le droit de voter dans la municipalité, et que l'électeur nommé a qualité d'électeur dans la municipalité et est autorisé à voter au nom de l'électeur qui effectue la nomination.

Signature du greffier ou de la personne désignée

Date du certificat

Sceau de certification

---

**SECTION 5**

**Serment verbal à prêter à l'emplacement de vote sur présentation du présent formulaire et avant de déposer un bulletin de papier à titre de mandataire**

**Je jure ou déclare solennellement :**

- que je suis l'électeur nommé;
- que je vote de bonne foi au nom de l'électeur qui a effectué la nomination;
- que je n'ai pas été nommé auparavant pour voter au nom d'une autre personne dont je ne suis pas un parent.

Original – À apporter à l'emplacement de vote par l'électeur agissant à titre de mandataire

Copie – À conserver par le Bureau du greffier municipal